

Avis de candidature au mastère

Référence : SCO-DOC-01
Date d'approbation:
02/09/2024
Version : 00

L'Institut Supérieur de Musique de Sousse annonce l'ouverture des dépôts des candidatures à son mastère de recherche (Régime LMD) pour l'année universitaire 2025-2026 :

Type de Mastère	X	Recherche	Professionnel
Parcours		Mastère de recherche : * Musique et Interprétation * Musique et Musicologie	
Nature du diplôme		Simple	
Type de formation		Formation Normale	
Mode d'organisation de la formation		Présentielle	

Objectif général de la formation	- Former d'interprètes professionnels, d'enseignants spécialisés en pratiques instrumentales ou vocales, de chercheurs en musique et musicologie et d'entrepreneurs dans les divers domaines du secteur culturel en général et musical en particulier.
---	--

Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Consolider le niveau de la pratique instrumentale ou vocale - Développer les compétences dans les domaines de la pratique et de la création musicale (improvisation, composition, arrangement, etc.) - Doter les étudiants d'une bonne maîtrise des outils, des techniques et des connaissances théoriques, indispensables à la recherche musicologique. - Préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement musical et musicologique. - Consolider les aptitudes des étudiants à créer et à innover en puisant dans les répertoires musicaux classiques et traditionnels.
------------------------------	---

Métiers visés par l'offre de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignant spécialisé en pratique instrumentale et/ou vocale (maternelle, primaire, secondaire, universitaire et aux conservatoires) - Musicien intervenant dans des formations orchestrales en Tunisie et à l'étranger - Compositeur et/ou arrangeur - Enseignement de la musique dans les établissements publics et privés (maternelle, primaire, secondaire, universitaire et aux conservatoires) - Chercheur en musique et musicologie - Manageur dans le secteur de la musique - Prestataire de services liés aux métiers de l'animation musicale
---	--

Avis de candidature au mastère

Référence : SCO-DOC-01
Date d'approbation:
02/09/2024
Version : 00

A. Procédures et critères de recrutement des mastères 2025-2026

Effectif total à retenir	Mastère de recherche	20 étudiants
Nombre des étudiants Hors ISMS à retenir	Maximum 25% de l'effectif total	
Procédure de sélection	- Présélection des dossiers sur score - Sélection définitive après test oral	Affichage des listes A et B*. Affichage de la liste définitive.
Spécialité à retenir	Licence en Musique et Interprétation + licence en Musique et musicologie + Maîtrise en Musicologie (ou tout autre diplôme équivalent)	
Dates clés à retenir	- Date limite limite du dépôt des dossiers - Résultats de la 1ère sélection - Inscriptions sur le site www.inscription.tn - Démarrage des cours	- Le 25 Aout 2025 - Le 02 Septembre 2025. - Le 09 Septembre 2025 - Le 15 Septembre 2025

*Cette sélection aboutira à l'établissement de deux listes A et B :

Liste A : liste des étudiants convoqués pour passer l'entretien oral.	Cite les noms des meilleures candidatures selon le Score
Liste B : Cette liste cite les Candidatures refusées et en attente	- Liste des Etudiants de l'ISMS ayant une moyenne inférieure à 11. - Dossiers non conforme ou manquants ou hors délais.

B. La pré-sélection

Les candidatures doivent être formulées en ligne sur le site de l'ISMS (<https://ismso.rnu.tn/fr>) et ce du 21 juillet au 25 Aout 2025. Dans un premier temps, l'examen des candidatures sera effectué sur la base des informations communiquées par le postulant.

La liste des candidats présélectionnés sera publiée sur le site de l'ISMS et [la page officielle FB de l'institut](#), les invitants à présenter leurs dossiers comportant les pièces ci-dessous. Après la sélection définitive (suite à la vérification des dossiers), les candidats acceptés seront invités à faire leurs inscriptions.



Avis de candidature au mastère

Référence : SCO-DOC-01
 Date d'approbation:
 02/09/2024
 Version : 00

C. Les documents à fournir

- Les candidats présélectionnés sont appelés à fournir les pièces suivantes (en version papier) le jour de l'entretien oral.
- Le formulaire de dépôt de candidature à remplir sur le site web de l'ISMS.
- 1 copie de la carte d'identité nationale.
- un curriculum vitae(CV) détaillé mentionnant en particulier les éventuels stages effectués par le candidat, son expérience professionnelle et ses activités de recherche,
- une copie certifiée (*) conforme à l'original du diplôme de baccalauréat,
- une copie certifiée (*) conforme à l'original du relevé des notes obtenues au baccalauréat,
- une copie certifiée (*) conforme à l'original des diplômes universitaires obtenus,
- une copie certifiée (*) conforme à l'original des relevés des notes obtenues au cours des trois années de licence, y compris ceux des années de redoublement,
- lettre de motivation qui sera notée dans le score final.
- 1 photo d'identité récente,
- une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de réorientation ou du retrait de l'inscription, pour les candidats concernés,
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat (déposées avec le dossier papier).

D. Calcul du score

La première présélection sur dossiers consistera à classer l'ensemble des candidatures en fonction d'un calcul du score. Le score est calculé comme suit : la somme des moyennes des trois années /3

Responsable(s) pédagogique(s)	Dr. Fakher HAKIMA	Le Directeur	
----------------------------------	-------------------	--------------	---

Dr. Fakher Hakima

(*) : Les étudiants de l'ISMS sont exonérés de la certification des copies des diplômes et des relevés de notes.